MYOBANK - AFM de l'Institut de Myologie
Engagement de la Direction de l'Institut de Myologie

Le Centre de Ressources Biologiques **Myobank-AFM** de l'Institut de Myologie a pour vocation de faciliter les recherches dans le domaine des maladies rares et principalement dans les maladies neuromusculaires, grâce à **sa mission de collecte, préparation, stockage et mise à disposition de ressources biologiques**.

Le Centre de Ressources Biologiques Myobank-AFM de l'Institut de Myologie s'est ainsi implantée en 1996 à Paris sur le site du Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière-Charles Foix. Elle a rejoint l'Institut de Myologie en octobre 2005, centre d'expertise médico-scientifique consacré au muscle. Depuis septembre 2008, elle est installée au sein de la Plateforme de Ressources Biologiques (PRB).

L'Institut de Myologie fait partie de **l'Institut des Biothérapies**. Pôle de référence sur les maladies neuromusculaires, ayant pour objectif de coordonner la prise en charge du malade, les recherches fondamentales, appliquées et cliniques ainsi que l'enseignement de la Myologie. Ces activités sont coordonnées par l'Association Institut de Myologie (AIM), association à but non lucratif fondée par l'AFM- TELETHON (Association Française contre les Myopathies).

Le Centre de Ressources Biologiques Myobank-AFM de l'Institut de Myologie est certifié suivant la norme ISO 20387:2018 des Centres de Ressources Biologiques (CRB) depuis février 2025.

L'objectif stratégique de la politique qualité du CRB consiste d'une part à maitriser et à améliorer en continue la qualité de la gestion des ressources biologiques et d'autre part à satisfaire les parties intéressées.

La politique qualité mise en œuvre par Myobank vise à :

- Garantir la conformité des pratiques de collecte, préparation, conservation et mise à disposition des ressources biologiques avec les exigences formelles, réglementaires et éthiques en vigueur ;
- Garantir l'indépendance, l'impartialité et l'intégrité de son fonctionnement ;
- Préserver la confidentialité et la sécurité des informations des donneurs associées aux ressources biologiques ;
- Favoriser la sensibilisation au don de tissus opératoires auprès des parties concernées (patients, cliniciens, groupes d'intérêt, partenaires) ;
- Consolider sa visibilité et la communication externe (publications, site internet, congrès, etc.) ;
- Assurer le maintien de la certification ISO 20387:2018 et soutenir l'amélioration continue du système de management de la qualité.

La réussite de notre démarche passe par le respect des processus mis en place, par la participation de tous, la compréhension, le respect et la recherche constante d'améliorations, et la formation.

Nous avons chargé le Responsable Qualité de la Myobank-AFM, Stéphane VASSEUR ainsi que le support de la cellule qualité de l'Institut de Myologie de faire évoluer le système qualité conformément aux exigences normatives et réglementaires applicables, de veiller au respect des objectifs qualité fixés par la direction. Il rend compte à la direction du fonctionnement du système Qualité, prépare la revue de direction. Il fait également partie des représentants qualité pour la plateforme de Ressources Biologiques.

Pour sa part, la Direction s'engage à définir la politique qualité et à fournir les moyens nécessaires au bon fonctionnement du Système de Management de la Qualité.

Bertrand FONTAINE
Responsable scientifique Myobank
Directeur Médical et Scientifique de l'Institut de Myologie

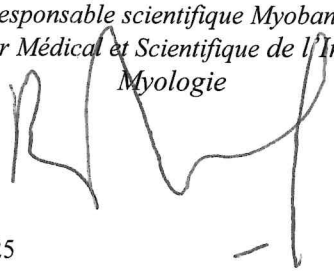

Julien MAZERIE
Directeur adjoint CEEN

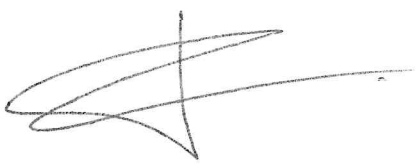

Date : Juin 2025